

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 14 juillet [1865]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (93r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 14 juillet [1865], Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45333>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 juillet 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Denisart, Alfred](#)

Lieu de destination 14, cloître Saint-Honoré, Paris

Description

Résumé Sur l'emploi de chef comptable des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin répond à une lettre de Denisart qui lui annonce qu'il ne pourra venir que le 2 août 1865 : Godin accepte d'attendre Denisart mais lui annonce qu'il ne pourra alors rembourser les frais de son déménagement.

Mots-clés

[Déménagement](#), [Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guin le 14 juillet

Monsieur Denisart

J'ai reçu votre lettre par laquelle
vous me dites au grand air servir que
le 2 du mois prochain j'attendrai
une date mais comme il entre dans
mes vues de ne payer que les services
rendus je ne puis vous proposer
de dédommagement à des frais de
déplacements car sans me plaindre
de ce retard mes intérêts seraient
moins servis si vous arriviez plus vite
plutôt. Malgré cela et quoique d'autres
particuliers d'un véritable mérite fassent
peut-être à se mettre à ma disposition
je vous attendrai conformément au
contenu de ma précédente lettre et
pour le 2 au plus tard si vous
ne le pouvez avant
veuillez agréer mes vives

Salut